

ASSEMBLEE GENERALE DES 28 ET 29 AVRIL 2007 (THEOULE/MER)

COMPTE RENDU

MEMBRES

E. MAIGNAN et JC RAIMBAULT,
E. et L. LAURENT, J. CLUCHAT,
M. et T. VINCENT, E. et JC PICHENOT,
JM VILAIN, J. et M. BECHET, J. et M.
LUBIN, M. et J. LEFEVRE, G. et JC
BONNET, C. LECLABART, F.
RECAMIE, C. et M. GRIFFON, soit 22
membres.

20 procurations sont parvenues (dont 2
avec retard !), ce qui montre un intérêt
certain de la part des membres de
l'association : 40 représentés sur 48
enregistrés.

Après l'accueil des participants, l'AG peut
démarrer à 16h30.

**1/ RAPPORT D'ACTIVITE : Louis
Laurent**

Beaucoup d'activités diverses ont eu lieu,
qui ont procuré un surcroît de recettes.
Citons :

J. Cluchat et les « Auvergnats » :
exposition dans le village de Gimeaux

J. Lefèvre : vente de DVD ;

I. Laurent à Saint-Cloud :
Exposition + Opération dans l'école de
Montretout ;

C. Maulion , AG Ribot et JC
Pichenot : action en commun dans une
école ;

M. Béchet : l'habituelle opération
« Bol de riz », ainsi qu'une expo avec
d'autres assos sur les pays en voie de
développement ;

JC Raimbault : les participants au
trekking de mars dernier ont donné 350
euros pour notre asso ;

L'envoi de journaux trimestriels par
le secrétaire ; le site internet.

PRESENTS :

2/ RAPPORT MORAL.

Marc Lubin se charge de rappeler aux
participants les objectifs de l'association

**3/ RAPPORT FINANCIER : Jacqueline
Lubin**

48 adhérents à ce jour (-9 + 18) ; on est
passé de 37 à 48 adhérents ; les recettes
sont constituées à 25% des cotisations et
pour 75 % de dons ; les cartes se vendent
de plus en plus difficilement, tandis que le
DVD part bien (surtout grâce aux efforts
de M et J Lefèvre) ; la vente d'objets
népalais a rapporté 200 euros.

Grâce aux actions menées par les uns et
les autres, ainsi que l'augmentation
sensible du nombre d'adhérents, **le solde
est en augmentation de plus de 5000 €
par rapport à 2006.**

A noter également la faible part des frais
de fonctionnement : moins de 2%. (voir en
annexe le CR financier).

**LES TROIS RAPPORTS SONT VOTES
A L'UNANIMITE.**



SOLO KHUMBU : PANGBOCHE

9 personnes y sont allées début mars, dans un contexte politique meilleur (fin de la guérilla).

L'accueil a été chaleureux dans les écoles de Rapcha et Tholodunga, où on a pu voir que l'extension de l'école est en bonne voie. Les fonds ont été remis aux autorités locales, ainsi que du matériel; rappel : 7 professeurs sont payés par le gouvernement, 6 par nous-mêmes et le bénévolat local. Visite du musée local, du sanctuaire Raf et de l'exposition d'objets artisanaux.

Par ailleurs ont eu lieu plusieurs réunions concernant la construction du pont sur la Dudkosi en remplacement du pont de Bambou, avec les conclusions suivantes :

Les représentants du village créent une association spécifique de développement avec compte bancaire, qui assurera la liaison nécessaire avec l'administration, notamment au niveau des autorisations et pourra recevoir des fonds.

De son côté notre association s'engage d'ores et déjà à apporter son soutien financier à hauteur de 15 000 € maximum).

Par ailleurs l'UE nous a informé qu'un programme local d'aide basé sur la notion de développement des droits de l'homme va démarrer en septembre ; nous pourrions nous insérer dans ce programme en déposant un dossier (voir ci-après).

Cependant aux dernières nouvelles les autorités locales semblent s'intéresser fortement au projet du pont au point de vouloir nous en écarter !

Par ailleurs possibilité d'une petite subvention de l'ambassade de France



5/ LES BESOINS DU VILLAGE – LES PROJETS – LE BUDGET 2007

Le financement des traitements des professeurs est renouvelé pour un montant d'environ 2400 € (juin 2007 à mai 2008). Par ailleurs un dossier sur le développement de Basa sera remis à l'UF dans le cadre du programme de financement comprenant: extension de l'école de Tholodunga : 10 000 € ; logement professeurs : 2 000 € ; construction d'un dispensaire : 5 000 € ; lodges : 6 000 € ; aire de repos pour porteurs : 1 000 € ; le pont : 30 000 € ; soit un total de 54000 € ; notre association participerait à hauteur de 15 000 € soit 30 %.

Une évaluation plus précise devra être établie par nos amis népalais pour que le dossier puisse être rédigé et remis à l'UE à temps en septembre 2007

Louis Laurent surveillera la sortie du document administratif sur le site de l'UF, Marc Béchet assurera la rédaction de la présentation du projet. Si le dossier est refusé, l'association se concentrera sur le financement du pont uniquement.

Par ailleurs face au danger de se voir écarter du projet du pont par les autorités locales, l'association réaffirme sa volonté, outre la prise en charge permanente du salaires de 4 enseignants, **de garder la maîtrise de la construction du pont et des projets attenants** (voir plus haut)

Au cas où nous serions effectivement écarté du projet du pont, l'AG demande au



bureau de se réunir, de statuer, et, éventuellement, de convoquer une AG extraordinaire pour redéfinir notre stratégie.

Un message dans ce sens sera envoyé à nos amis népalais

6/ TREKKING « SOLIDAIRE »

Intérêts multiples présentés par ce voyage :

- valorisation du pays
- découverte des aspects de la vie quotidienne
- rencontres authentiques
- visite de Katmandou

Ce projet de trekking se déroulerait dans la province du Solokhumbu, au pied de hautes montagnes, dans une région peuplée par l'ethnie Raï .



Stupa de Svayambhunath (temple des singes)

Il est nécessaire de rédiger un cahier des charges comportant la définition des maîtres d'œuvre : partenaires (en France et au Népal) , en précisant statut juridique et responsabilités ; s'en chargent : M. Lubin,

pour la fiche technique et la définition des partenaires ; J et M Béchet pour la vie au village ; les mêmes et L Laurent pour la partie culturelle.

STRUCTURE JURIDIQUE.

Le choix d'une agence pour couvrir juridiquement en France le projet est la première urgence : la proposition de Marc Lubin est d'utiliser soit Chiloc (société dont il est associé), soit une autre agence tournée vers le trek solidaire comme par exemple Atalante ; reste à définir le problème du statut de l'accompagnateur, sa responsabilité, ses compétences.

Marc Lubin doit également élaborer les accords avec l'agence locale correspondant de l'agence française et qui devrait être Himalayan Travelling Buro (détenu par M Ashok)

7/ BUDGET 2007-2008

Utilisation des fonds : voir ci-dessus.

Montant de la cotisation 2007-2008 : inchangé.

8/ ORGANISATION ET VIE DE L'ASSOCIATION

► *Renouvellement du bureau* : Jacques CLUCHAT est élu président et Louis Laurent devient vice-président ; Jean-Marie VILAIN repique au poste de secrétaire ; Gisèle Bonnet reste trésorière adjointe mais c'est Catherine LECLABART qui accepte le poste de trésorière. M. Lefèvre et J. Yeatman restent commissaires aux comptes.

► *Délégations régionales et responsabilités* :

Un correspondant de région est institué ; ce sera :

JC Bonnet pour l'Auvergne ; M. Lubin pour le Midi-Pyrénées ; J et M Lefèvre pour la région PACA ; JM Vilain pour le Languedoc-Roussillon ; M Béchet pour la Bourgogne et L Laurent pour Paris et sa région.

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2007-2008

Bulletin à renvoyer à la trésorière : **Catherine LECLABART** 16, rue Gutenberg , 92120 **MONTROUGE**

NOM _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Etabli le _____ à _____
 Signature _____

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	15 €	Libeller le chèque au nom de l'association :
Membre actif	45 €	
Dons pour les projets annoncés		« Au Népal, un village,
TOTAL.		une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre, sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Logo de l'association.



BILAN FINANCIER ANNEE 2006/2007

Revenus		
• Paiement AG 2006	475,50 €	
• Opération bol de riz 2006	698,00 €	
• Cotisations 2006/2007	2080,00 €	
• Vente cartes	236,00 €	
• Vente DVD	300,00 €	
• Vente d'objets népalais	200,00 €	
• Dons	2161,00 €	
• Dons espèces reçues	1536,00 €	
• Vente gâteaux	1248,00 €	
• Opération bol de riz 2007	829,00 €	
• Intérêt livret	305,21 €	
TOTAL	10 087,71 €	
 (opération Gimsaux : 1576 - (198 +30) = 1348,00 € (opération Saint-Cloud : 1252 - 90 = 1172,00 €		
Dépenses		
• Logement AG 2006	353,15 €	
• Remboursement AG 2006 (non participation)	104,80 €	
• Frais fonctionnement 2006	6,17 €	
• Abonnement Garuda	33,00 €	
• Achat objets+thé pour vente	215,00 €	
• Ecole B.A.S.A	3444,00 €	
• Ecole CHANDRODAYA	500,00 €	
• Motherland Improvement Club	56,00 €	
• Frais de fonctionnement :		
- Poste :	69,36 €	
- photocopies	38,04 €	
- papeterie	2,95 €	
- Commission virement	3,98 €	
TOTAL	4826,25 €	
 Excédent provision :	 5261,46 €	
ACTIF DE L'ASSOCIATION		
Solde compte courant :	1268,70 €	
Solde compte épargne :	15 424,73 €	
	16 693,43 €	